



# Association Sportive du Golf Club d'Ableiges

Agréée Jeunesse et Sport : 95-95.S.19 - Affiliée à la FFG : 0546

95450 ABLEIGES Tél.: 06 86 74 49 13

[Golfableiges.as@gmail.com](mailto:Golfableiges.as@gmail.com)

N° SIRET : 431 461 763 00010 - Code APE/NAF : 9990

## PROCES-VERBAL du COMITE DIRECTEUR du Mercredi 07/04/2021

Le Mercredi 07/04/2021 à 14 heures, dans les locaux du club house du golf d'Ableiges, les membres du Comité Directeur se sont réunis sur convocation du Président selon les dispositions statutaires.

Sont présents : Michel Guilbert – Président  
Katy Elalouf – Trésorière  
Pascal Pion – Secrétaire  
Jean-Michel Finance – Membre  
Emmanuel Elalouf – Membre  
Cyril Ferran ( Invité )  
Benoit Coquillard ( Invité )  
Didier Beau ( Invité )

### **Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents, et rappelle que le bureau se réunit pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- Mise à Jour du Site de l'AS
- Modification de la convention AS/SA
- Décision Date AG 2021
- Sujets divers
- Présentation du Projet AS pour le Site

*NB : le Bureau va débattre de ces différents sujets, avant d'accueillir Messieurs Elie Hirsh, et Jean-Georges Charroin à 15H et leur présenter ses doléances concernant le Site de l'AS et la Convention AS/SA.*

### **1) Mise à jour du site de l'AS**

L'Association Sportive désire reprendre le contrôle de son Site Web, qui ne correspond plus à ses attentes, et dont la présentation et le contenu demandent à être modernisés.

Didier Beau, membre semainier du golf, dont les compétences en informatique lui ont permis d'avoir une réflexion objective et technique sur ce sujet, a eu la gentillesse de nous proposer ses services pour faire un état des lieux du Site existant, et trouver des solutions alternatives pour le futur.

*NB : En effet jusqu'à présent le site était géré et alimenté par Jean-Georges Charroin en relation avec l'hébergeur « Agoraline ».*

Didier Beau a préparé une présentation qu'il commentera à 15h en présence de Mrs Hirsh et Charroin.

## **2) Modification de la convention AS/SA**

Une convention avait été établie dans le passé par la direction du golf, fixant les modalités d'éligibilité du bureau de l'AS, qui excluait les membres semainiers. Cette mesure nous semble restrictive et peu équitable, sachant notamment qu'ils représentent une partie importante des abonnés.

Les arguments développés par le Président, pour modifier cette convention et permettre l'accès des semainiers au bureau de l'AS a reçu l'accord du Directeur Cyril Ferran qui fera le nécessaire pour la tenue de la prochaine Assemblée générale.

*NB : En revanche leur représentation sera limitée au 1/3 de l'effectif du bureau et ils ne pourront pas être élus aux postes de Président, de Trésorier ou encore de secrétaire.*

## **3) Date de la prochaine Assemblée Générale**

La prochaine Assemblée générale de l'AS est très importante cette année car elle est « Elective » pour la nomination du Président et des membres du bureau.

La Date de cette AG est fixée au Dimanche 06/06/2021 à 14h.

Les appels à candidatures et les convocations se feront en respectant strictement un calendrier défini par le règlement.

## **4) Sujet Divers**

Les remises de prix des matchs en interne, « CHA » et « MPA » ne pourront pas se dérouler avant la levée du confinement, ce qui nous reporte au mois de Mai 2021.

Par ailleurs, pour continuer à entretenir l'esprit d'équipe et la convivialité de notre sport, Didier Beau et Pascal Pion vont proposer un nouveau tournoi en interne, sur une formule de match-play individuel de la 1/16<sup>e</sup> de finale à la finale avec deux poules, (poule A et consolante) ce qui permettra d'occuper nos membres AS jusqu'au mois de juillet et ainsi créer de la dynamique dans notre club.

## **5) Présentation du projet AS pour le site**

A 15h nous accueillons Mr Elie Hirsch PDG de la SA et Mr J.G Charroin.

Didier Beau déroule sa présentation sur projecteur, en évoquant tous les problèmes rencontrés, concernant la gestion, l'aspect, la cartographie, le contenu, la finalité, etc.. de notre site.

A l'issue de son argumentaire, et appuyé par le Président Michel Guilbert, il demande à la direction de la SA que J.G Charroin passe le relais de la gestion du site à l'AS.

Cette demande est acceptée par le PDG, et les codes d'accès ainsi que le mot passe sont remis au Président de l'AS.

NB : Il incombe désormais à l'AS de décider si nous continuons à collaborer avec l'hébergeur « Agoraline », ou si nous optons pour un autre mode de gestion.

Didier Beau est chargé de cette étude en collaboration étroite avec les membres du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 16h30.

Fait à Ableiges, le 07/04/2021

Le Président

Le Secrétaire

Michel Guilbert

Pascal Pion